

10 novembre 2025

Maitre d'ouvrage et Attestateur :

Jean Charles SERIZIAT architecte

Atelier d'Architecture SERIZIAT.

47871522000016 - SARL unipersonnelle

565 Chemin de la bruyère

69760 LIMONEST

Maitre d'oeuvre :

CENTRE HOSPITALIER LE VINATIER

Représenté par : M. Pascal MARIOTTI

BP 300 39 - 95 Boulevard Pinel

69678 BRON Cedex

SIRET 266 900 083 0012

Attestation Parasismique
PC 12
PERMIS DE CONSTRUIRE

Objet : Prise en compte de la réglementation relative au respect des règles de construction parasismique au stade de la conception. [Art. R. 431-16 e) du code de l'urbanisme]

Madame, Monsieur,

Je soussigné, Jean Charles SERIZIAT ARCHITECTE, agissant en qualité de Maître d'ouvrage, atteste que les études et le permis de construire pour le projet extension du Bâtiment 210 du Centre Hospitalier le Vinatier, au 95 Boulevard Pinel à BRON, ont pris en compte les exigences de la réglementation parasismique en vigueur. Conformément à l'arrêté du 22 décembre 2023 relatif au contenu de l'attestation sismique au dépôt de permis de construire et à la déclaration d'achèvement des travaux.

La catégorie d'importance du bâtiment : Niveau 4 (Centre hospitalier).

La zone de sismicité dans laquelle se trouve le bâtiment : Zone de sismicité 3 (modérée)

Le type de projet : Extension et rénovation d'un bâtiment existant en rez-de-chaussée.

Classe de sol en présence (selon EC8) : Classe « C »

Limonest, le 10 novembre 2025

Jean-Charles SERIZIAT.

ATELIER D'ARCHITECTURE SERIZIAT
SARL au capital de 52 000 €
565 chemin de la Bruyère
69760 LIMONEST
Tél. : 04 78 35 24 15 - agence@seriziat.fr
Siret 478 715 220 00016

